

Vincent Chriqui

Directeur général du Centre d'analyse stratégique

vous invite à la présentation de deux notes d'analyses :

**Pratiques de gestion des ressources humaines
et bien-être au travail :
le cas des entretiens individuels d'évaluation en France**

**- Les obligations et incitations
portant sur la négociation collective**

Mercredi 21 septembre à 11H30
au Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac – 75007 Paris

- **Pratiques de gestion des ressources humaines et bien-être au travail : le cas des entretiens individuels d'évaluation en France – Note d'analyse n° 239**

À l'heure où les entreprises sont soumises à un environnement de plus en plus compétitif, elles ont besoin de mettre en place une gestion plus pointue de leurs ressources humaines, davantage orientée vers la performance. **L'évaluation des salariés constitue alors un élément déterminant de la gestion des ressources humaines et elle s'appuie de plus en plus sur les entretiens individuels.**

Or ce système d'évaluation fait l'objet de nombreuses critiques de la part de représentants des salariés comme de certains psychologues et cliniciens (dégradation de la santé psychique et des conditions de travail des salariés, critères d'évaluation non objectifs et non transparents, discrimination déguisée, etc.).

Cette note vise à établir un diagnostic objectif de ce dispositif. **Comment, dans ces conditions, concilier impératifs de compétitivité, évaluation de la performance et bien-être des salariés ?**

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :
Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

- **Les obligations et incitations portant sur la négociation collective – Note d'analyse n° 240**

Depuis 2005, près d'une dizaine de dispositifs légaux ont été créés afin d'amener les entreprises et les branches professionnelles à négocier sur de multiples thèmes (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, partage des profits, pénibilité ou égalité professionnelle, etc.). Cette multiplication des dispositifs s'inscrit dans le contexte français des relations historiquement complexes entre les organisations patronales, les organisations syndicales et l'État. Sur un plan dynamique, on peut également y voir une transformation des modes d'intervention publique dans le champ des relations de travail.

Ces constats rendaient nécessaire une analyse des mécanismes en question : à la fois leur impact, quantitatif et qualitatif, sur le développement du droit conventionnel mais aussi leur évolution dans le temps, selon différentes logiques.

Notes disponibles le 21 septembre sur
www.strategie.gouv.fr
 (Rubrique publications / note d'analyse)

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone :

Jean-Michel Roullé :
 Tél : +33 (0)1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Yann-Maël Larher :
 Tél : +33 (0)1 42 75 61 51
yann-mael.larher@pm.gouv.fr

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38